

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 061512

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2002

Société : 16006

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Mme BENZIDANE Adraa EP. ADYEL

Date de naissance :

Adresse : Residance AL Firdaous California Casablanca

Tél. : 06.61.16.24.05

Total des frais engagés : 5506,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Age :

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature de l'adhérent(e) :



Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
 - = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
 - = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
 - = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
 - = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
 - = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
 - = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
 - = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
 - = Actes de chirurgie et de spécialistes
- | | |
|-----|--|
| SF | = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence |
| SFI | = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme |
| AMM | = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute |
| AMI | = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière |
| AP | = Actes pratiqués par un orthophoniste |
| AMY | = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste |
| R-Z | = Electro - Radiologie |
| B | = Analyses |

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU REVENTORIUM

SEJOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes lobaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit revenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade

DATE DE DEPOT



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS

N° 308353

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : H-BENZADATE ADYER ep. ADYER.
Matricule : 2002 Fonction : Retraitee Poste : —
Adresse : Résidence AL RIBAOUS CALIFORNIE
Tél. : 066 1162405 Signature Adhérent : ADYER

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : ADYER - SAWAD Age 117/115/4

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : Obstruction - Thyroïde

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A Cuba le 21/10/2000 Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

VOLET ADHERENT

DECLARATION

N° 308353

Matricule N° : _____
Nom du patient : _____
Date de dépôt : _____
Montant engagé : _____
Nombre de pièces jointes : _____



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/10/2020		15	G	
21/10/2020		22	500,00	
	Échographie urinaire		50,00	
	ECG 9 scope		350,00	
	Hors tension cardiovasculaire		850,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie L'Orangerie Mme SEKATHI 128 Rue de la République 94110 Arcueil	21/10/20	783.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Généraliste et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MANDARON 679 boulevard Al Fodis 20460 Casablanca Tel.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 13	17/11/2008	Bil 200+	2973,00 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHÉSES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des s

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR RACHID LARAKI

ANCIEN RESIDENT DU COLLEGE DE MEDECINE
DES HOPITAUX DE PARIS

ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTE
DE PARIS VI (PITIE-SALPETRIERE)

MEDECINE INTERNE

le 21/10/05

Dr Rachid Laraki

Loratadex

2400x3

6.80x3

Crestor 5 mg

18070x3

Cardisoprine 110

2720x3

D'Cure Fru

49,60

783,40

Pharmacie LILAS .M
Mme. SEKKAT Laïla
118, Rue Reaumur / Bd. Abdellatif
Directeur des Hôpitaux - Casablanca
Tél / Fax : 0522 27 65 80

Pharmacie LILAS .M
Mme. SEKKAT Laïla
118, Rue Reaumur / Bd. Abdellatif
Directeur des Hôpitaux - Casablanca
Tél / Fax : 0522 27 65 80

الدكتور رشيد العراقي
Dr Rachid LARAKI
Médecine Interne
800, Bd Brahim Roudani - 20330 Casablanca
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07



6 118001 102020
Levthyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102020
Levthyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102020
Levthyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102006
Levthyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102006
Levthyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102006
Levthyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

ORDONNANCE

15/10/2008: Cas

Mr Adyel Jaceel

NFS MP vevolt Fenitine
ch T LCL HHL TG

Glyc Hb Aic

ASAT ASTT ALT CPK

Creatinine, K+, GGT, Unicentre

PSA

LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES MANDARONA

boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 09 44

TSH

Redevue de Sang des 4 sels

(immuns)

25(OH) V.D. (25(OH)D₂ + D₃)

الدكتور رشيد العراقي

Dr Rachid LABAKI

Médecine Interne

400, Bd Bishim Ben Yakkach - Casablanca - Maroc
Tél. : 0522 21 09 44 - Fax : 0522 21 09 44





مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 17 octobre 2020

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

FACTURE N° 130263

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Bilan lipidique -----	B	190	
Potassium -----	B	30	
Calcium -----	B	30	
Glycémie -----	B	30	
Hémoglobine glyquée -----	B	100	
Créatinine -----	B	30	
Acide urique -----	B	30	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
Gamma -G.T. -----	B	50	
CPK (Créatine phosphokinase) -----	B	100	
Vitamine D -----	B	450	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
PSAus total -----	B	300	
Ferritine -----	B	250	
Recherche quantitative de sang dans le -----	B	150	Total : B 2200

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 2 973,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Mille Neuf Cent Soixante Treize Dirhams

LABORATOIRE AL ALY
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 92 42

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Edition du : 20/10/20

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

Réf. : 20J1032

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales	Antériorités
(Homme Adulte)	

28/03/20

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	5,65	*	M/mm ³	4,5 - 5,55	5,57
Hémoglobine -----:	16,7		g/100 ml	14 - 17	17,4
Hématocrite -----:	48		%	40 - 50	52
- V.G.M. -----:	85		μ ³	80 - 95	
- T.C.M.H. -----:	30		pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	35		g/100 ml	30 - 35	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	5 720		/mm ³	4000 - 10000	6460
Formule leucocytaire					
Polynucléaires Neutrophiles -----:	58,0		%	50 - 70	
Soit :	3 318		/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,9		%	1 - 3	
Soit :	109		/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,2		%	< 1	
Soit :	11		/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	24,7		%	20 - 40	
Soit :	1 413		/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	15,2	*	%	1 - 14	
Soit :	869		/mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----:	229 000		/mm ³	150000 - 400000	251000
-----------------	---------	--	------------------	-----------------	--------



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Edition du : 20/10/20

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

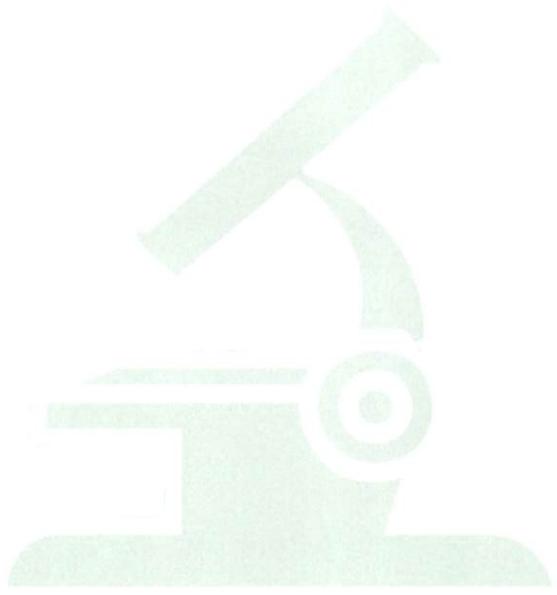
Réf. : 20J1032

Compte Rendu d'Analyses

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Vacuette Grainer)

		Normales	Antériorités
1 ^{ère} heure -----:	6 mm	< 10	4
2 ^{ème} heure -----	12 mm	< 20	11





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Édition du : 20/10/20

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

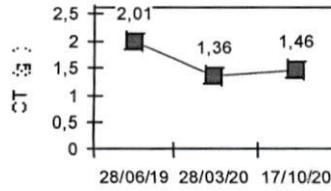
Réf. : 20J1032

Compte Rendu d'Analyses

B I O C H I M I E S A N G U I N E
(Cobas Roche C-311)

BILAN LIPIDIQUE

			Normales	Antériorités
Cholesterol total-----	: 1,46	g/l	< 2	1,36
Soit : 3,76	mmol/l		< 5,15	3,51



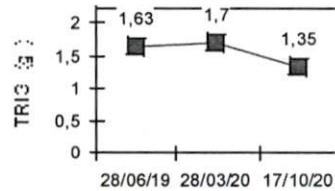
Dates d'antériorités

Cholesterol HDL-----	: 0,46	g/l	> 0,4**	0,46
----------------------	--------	-----	---------	------

Cholestérol LDL** -----	: 0,73	g/l	< 1,6 **	0,56
Soit : 1,88	mmol/l		< 4,12	1,44

**Valeurs indicatives, à confronter avec le risque cardio-vasculaire du patient

Triglycérides -----	: 1,35	g/l	< 1,5	1,70
Soit : 1,54	mmol/l		< 1,71	1,94



Dates d'antériorités

Potassium -----	: 4,47	mEq/l	3,5 - 5,1
-----------------	--------	-------	-----------

Calcium. -----	: 96,00	mg/l	86 - 107
----------------	---------	------	----------

97,30

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Edition du : 20/10/20

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

Réf. : 20J1032

Compte Rendu d'Analyses

			Normales	Antériorités
Glycémie à jeûn -----	1,05 Soit : 5,8	g/l mmol/l	0,7 - 1,1 3,88 - 6,11	1,08 6
Hémoglobine glyquée----- (Technique HPLC D10 BIO-RAD)	5,40	%	4,5 - 6,3	5,50

Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.

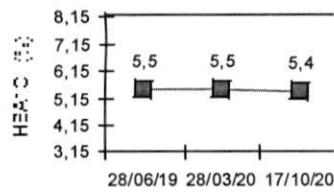
Les études modernes ont montré que le diabète est :

Bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5%

Moyennement lorsqu'il est entre 6,5 à 7,5 %

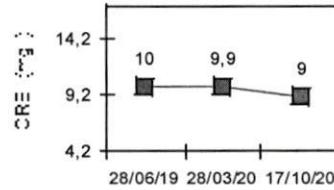
Mal équilibré au-delà de 8%

A l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.



Dates d'antériorités

Créatinine -----	9,0 Soit : 80	mg/l μmol/l	6 - 13 53 - 115	9,9 88
------------------	------------------	----------------	--------------------	-----------



Dates d'antériorités

Acide urique -----	51 Soit : 306	mg/l μmol/l	35 - 72 208 - 428
--------------------	------------------	----------------	----------------------



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Édition du : 20/10/20

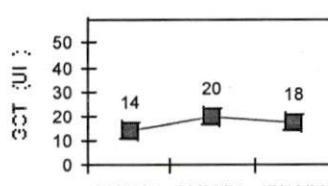
Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

Réf. : 20J1032

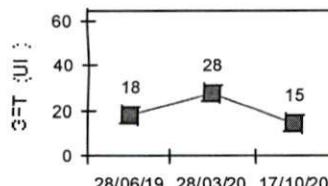
Compte Rendu d'Analyses

		Normales	Antériorités
Transaminases - SGOT / ASAT -----:	18 UI/l	< 45	20



Dates d'antériorités

Transaminases - SGPT / ALAT -----:	15 UI/l	< 49	28
------------------------------------	---------	------	----



Dates d'antériorités

Gamma G.T. -----:	15 UI/l	< 55	13
-------------------	---------	------	----

Variations physiologiques :

- Prise de médicaments (+20 à 100 %)
- Anticonvulsivants (+20 à 300 %)
- Anticancéreux (+150 %)
- Antidépresseurs (+ 100 %)
- Contraceptifs oraux (+ 25 %)

Créatine Phosphokinase (C P K) -----:	74 UI/l	< 145	55
---------------------------------------	---------	-------	----

28/06/19

13

28/03/20

55



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Édition du : 20/10/20

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

Réf. : 20J1032

Compte Rendu d'Analyses

VITAMINES

		Normales	Antériorités
Vitamine D2/D3 (25 - Hydroxy) ----- : (Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)	30 * microg/l	> 30	22

Interprétation :

Valeurs souhaitables : > 30 µg/l

Insuffisance : 10 à 30 µg/l

Carence : < 10 µg/l

Toxicité : > 100 µg/l

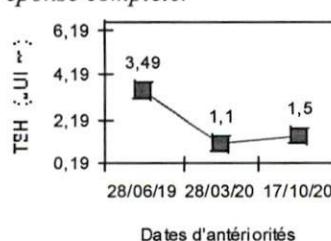
HORMONOLOGIE

		Normales	Antériorités
T S H us----- : (Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)	1,50 µUI/ml	0,27 - 5	1,10

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.

Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Édition du : 20/10/20

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

Réf. : 20J1032

Compte Rendu d'Analyses

M A R Q U E U R S

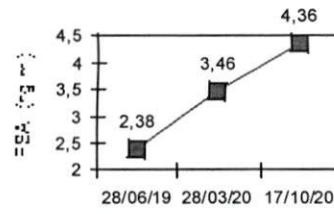
Normales

Antériorités

P.S.A. us Total ----- : 4,360 ng/ml 3,460
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Interprétation

< 40ans	:	< 1,4
40 à 50 ans	:	< 2,0
50 à 60 ans	:	< 3,1
60 à 70 ans	:	< 4,1
> 70 ans	:	< 4,4



Dates d'antériorités

Ferritine ----- : 213 ng/ml 180
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Valeurs usuelles en ng/ml

28/06/19

180

Enfants :	A la naissance :	150 à 450	ng/ml
	2 à 3 mois :	80 à 500	ng/ml
	4 mois à 16 ans :	20 à 200	
Femmes cycliques :		13 à 150	ng/ml
Femmes ménopausées :		30 à 400	ng/ml
Hommes :		30 à 400	ng/ml



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 17/10/20

Prélèvement effectué à 08:36

Edition du : 20/10/20

Monsieur ADYEL MOHAMED JAOUAD

Docteur RACHID LARAKI

Réf. : 20J1032

Compte Rendu d'Analyses

ANALYSE DES SELLES

Recherche quantitative de sang dans les selles J1 : <10 µg Hb/g

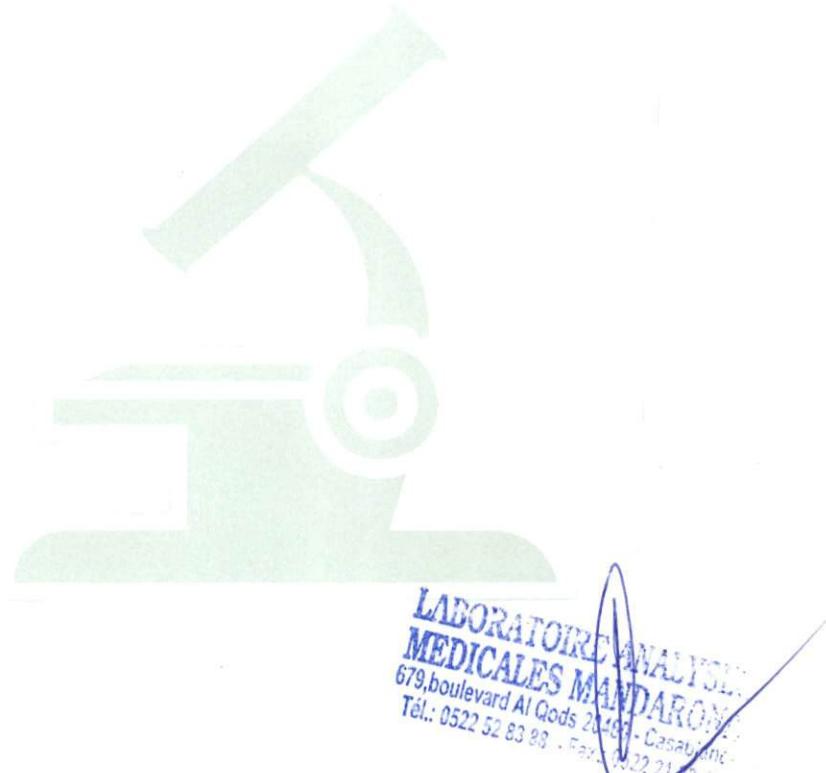
Tech .Immunoturbidimétrie (IFOBT TEST)

QuikRead go

Interpretation:

Négatif si < 15µg Hb/g de selles

Positif si > 15 µg Hb/g de selles



DOCTEUR RACHID LARAKI

Ancien Résident du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Paris VI (Pitié-Salpêtrière)

MÉDECINE INTERNE

Note d'honoraires

Casablanca, le 21/10/2020

M. Adyel Jaouad

Acte	Montant
Consultation spécialisée en médecine interne	500,00 DH
Examen des urines bandelette Cybow 10	50,00 DH
ECG multiparamétrique + Scope	350,00 DH
Monitorage Cardiovasculaire+SpO2	850,00 DH
Total	1 750,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de 1 750,00 DH
(Mille sept cents cinquante dirhams)

الدكتور رشيد لاراكي
Dr Rachid LARAKI
Médecine Interne
400, Bd Brahim Roudani, Maarif - 20330 Casablanca
Tel : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07

DOCTEUR RACHID LARAKI

Ancien Résident du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Paris VI (Pitié-Salpêtrière)

MÉDECINE INTERNE

Note d'honoraires

M. Adyel Jaouad

Casablanca, le 21/10/2020

Acte	Montant
Consultation spécialisée en médecine interne	500,00 DH
Examen des urines bandelette Cybow 10	50,00 DH
ECG multiparamétrique + Scope	350,00 DH
Monitorage Cardiovasculaire+SpO2	850,00 DH
Total	1 750,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de 1 750,00 DH
(Mille sept cents cinquante dirhams)

الدكتور رشيد لاراكي
Dr Rachid LARAKI
Médecine Interne
400, Bel Brahim Roudani, Maarif - 20330 Casablanca
Tél. : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlaraki.interniste@gmail.com

DOCTEUR RACHID LARAKI
MÉDECINE INTERNE

400 Bd Brahim Roudani -Maarif – 20330 – Casablanca- Maroc
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 – Email :rlaraki.interniste@gmail.com

M. Mme
Casablanca le
/ / 2000

EXAMEN DES URINES
A LA BANDELETTE

UROBILINOGENE : ✓

GLUCOSE : ✓

BILIRUBINE : ✓

CETONES : ✓

DENSITE : 1.021

SANG : ✓

PH : 6

PROTEINES : ✓

NITRITE : ✓

LEUCOCYTES : ✓

CONCLUSION :

الدكتور رشيد لارaki
Dr Rachid LARAKI
400 Bd Brahim Roudani -Maarif – 20330 Casablanca
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07

Nom pat. :

No pat. :

Né :

Age :

Sexe :

Taille : cm

Poids : kg

PA: mmHg

Med.:

Rem.:

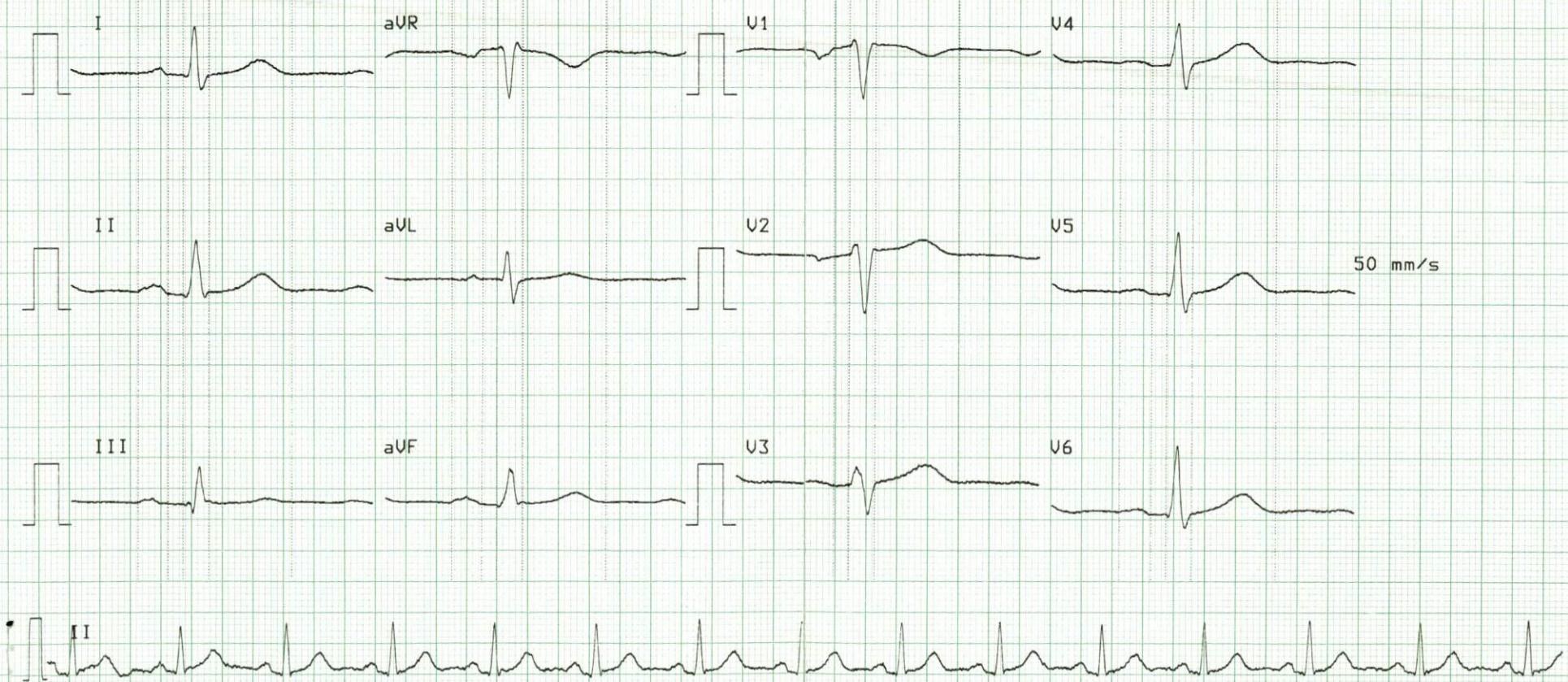
Di ???.???.???.???:???:???

		I	II	III	aVR	aVL	aVF	V1	V2	V3	V4	V5	V6
P (mV)	0.11	0.12	0.07	-0.09	0.06	0.10	-0.15	-0.08	0.05	0.04	0.05	0.05	0.05
Q (mV)	-0.01	-0.03	-	-	-	-0.02	-	-	-	-	-0.03	-0.04	
Qd (ms)	12	10	-	-	-	10	-	-	-	-	-	8	10
R (mV)	0.81	0.89	0.03	0.03	0.45	0.59	0.09	0.16	0.30	0.69	1.00	1.11	
Rd (ms)	34	50	8	12	28	74	18	26	42	40	40	40	
S (mV)	-0.23	-0.02	-0.13	-0.81	-0.39	-	-0.86	-0.95	-0.48	-0.37	-0.29	-0.22	
Sd (ms)	36	8	14	40	42	-	46	44	40	34	34	32	
R' (mV)	-	-	0.61	0.09	-	-	0.04	0.08	-	-	-	-	
R'd (ms)	-	-	50	18	-	-	18	16	-	-	-	-	
S' (mV)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
S'd (ms)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
J (mV)	0.01	0.06	0.05	-0.02	-0.01	0.06	0.01	0.06	0.02	0.02	0.01	0.01	0.01
ST (mV)	0.04	0.07	0.02	-0.04	0.01	0.05	0.01	0.08	0.08	0.08	0.05	0.05	0.05
T (mV)	0.27	0.35	0.11	-0.30	0.10	0.23	-0.16	0.24	0.33	0.37	0.35	0.34	
T' (mV)	0.02	0.07	-	-0.04	-0.01	0.06	-	0.00	0.04	0.06	0.04	0.04	0.04

10 mm/mV

10 mm/mV

50 mm/s



10 mm/mV

25 mm/s

0.05-35 Hz F50

SBS RT-10 C 4.02

Dr Rachid LARAKI

Nom pat. : Adlyel
No pat. : Jaouad

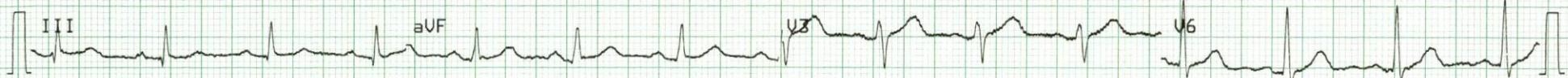
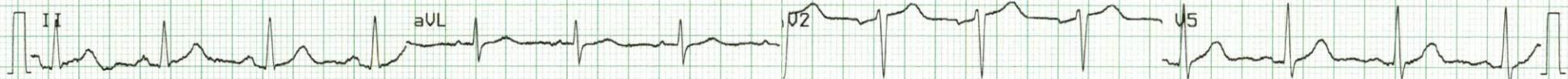
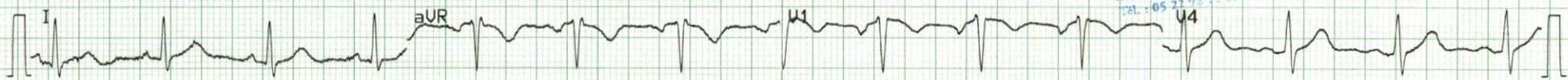
Né :
Age :
Sexe :
Taille : cm
Poids : kg
PA: mmHg
Med.:
Rem.:
2-11-2015
Di???.???.???.???.???.???

FC: 88/min

Intervalles:
RR 680 ms
P 102 ms
PQ 152 ms
QRS 86 ms
QT 364 ms
QTc 444 ms

Axes:
P 42 °
QRS 46 °
T 44 °

10 mm/mV



Affiche en ligne
PR = 152 →
P-Q-R = 46°
QTc = 444 →

Amplifier de l'appareil
ST and

Page next
الدكتور رشيد العراقي
Dr Rachid LARAKI
Médecin Interniste
400, Bd Brahim Bourguiba 1000 Casablanca
Tél. : 05 22 95 10 53 - 05 33 98 14 67

10 mm/mV

10 mm/mV

25 mm/s

0.05-35 Hz F50

5BS

AT-10 C 4.02

Dr Rachid LARAKI

MONITORAGE CARDIOVASCULAIRE
BP5 (ABI)

S_{pr} = 95%

	PAS	PAD	Pouls	PAM	PP	VES	DC	
Bras D ^t								
	127	85	94	102	42	+	61	
Moyenne								
Bras G ^{che} debout	143	84	91	108	51	120	9,1	
	128	88	96	108	52	45	8,1	
Moyenne								

	PAS	PAD	Pouls	PAM	PP	VES	DC	IPS
Bras D ^t	119	74	80					
Cheville D ^{te}	153	81	81	92	45	76	658	1,2
Bras G ^{che}	143	70	81	91	51	70	826	1,1
Cheville G ^{che}	112	92	85					

CONCLUSION : Anomalies aux deux bras

- Absent d'HTO

- Absent d'AOI

- S_{pr} N paréth. cardiaque normale

PAS : PA Systolique - PAD : PA Diastolique - PAM : PA Moyenne - PP : PA Pulsée

VES : Volume d'Ejection Systolique (ml) - DC : Débit Cardiaque (l/min) - IPS : Index de Pression Systolique

AOMI : Artériopathie Oblitérante des Membres Inférieurs- HTO : Hypotension orthostatique

الدكتور رشيد العراقي

Dr Rachid LARAKI

Médecine Interne

190, Bd Rachid Rifi, Maroc - 20320 Casablanca

29.10.14.07